

Urgence signalée
=

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Monsieur Julien DENORMANDIE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 Rue de Varenne

75 007 PARIS

Nos réf : FB/MT 399 - 10 - 2020

Aubenas, le 1^{er} Octobre 2020

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire nous invite à nous interroger sur notre capacité à faire face aux aléas.

Révélatrice de notre dépendance suicidaire vis-à-vis de la Chine sur la fabrication de médicaments et de principes actifs, elle en dit long aussi sur notre façon de nous nourrir, sur les failles de la mondialisation et les conséquences désastreuses des accords de libres échanges.

Elle amène de l'eau au moulin de tous ceux qui, comme nous, prônent l'enracinement face à la mondialisation effrénée, **la victoire du local sur le mondial.**

Alors que les consommateurs et responsables politiques de tous bords privilégient l'indépendance alimentaire de notre pays et **le renforcement des circuits courts**, voilà que l'administration française plante un poignard dans le dos des points de vente collectifs. Suite à la publication de l'instruction technique 2020 - 289 en mai 2020, abrogeant la note de service DGAL du 7 avril 2010 et la notion de point de vente collectif, un groupe de travail national professionnel a demandé une clarification quant à la notion de remise directe dans les magasins de producteurs.

La réponse de la DGAL reçue récemment, fin septembre 2020, remet en cause la notion de remise directe dans les cas où **les points de vente ne disposeraient pas d'étals propres à chaque producteur**, condition indispensable selon la DGAL pour maintenir le caractère de vente directe entre le producteur et le consommateur !

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 - Courriel : contact@fabricebrun.fr - Site : www.fabricebrun.fr

Cette interprétation remet en cause quarante ans de fonctionnement des points de vente collectifs dans notre pays. C'est un coup fatal porté à la vente directe collective et au développement des circuits courts.

Au nom de quels intérêts, de quelle doctrine technocratique ? Dans un contexte de crise sanitaire et économique qui nous invite à réinventer la notion de proximité, c'est la question que nous posons avec force et détermination, connaissant votre attachement aux circuits courts plébiscités par les Français, première source de valeur ajoutée pour les agriculteurs.

Avec nos remerciements anticipés pour toute l'attention que vous voudrez bien apporter à notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération.

Halte à la toute puissance
de la technocratie !

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

